

## UN NOUVEAU MANDAT POUR PRÉPARER L'AVENIR

Je suis très heureuse d'avoir été reconduite dans la fonction de Maire de Lissac, élue à l'unanimité du conseil municipal le mercredi 27 mai. Cette continuité se retrouve également avec l'élection des trois adjoints : Gilles Breil, Guy Mercadier et Alexandre Arnd. Continuité, mais aussi préparation de l'avenir ! Vous trouverez un compte-rendu de cette élection, ainsi que des attributions et désignations de l'ensemble du conseil municipal dans ce bulletin.

Le mandat de Maire a été très prenant ces six dernières années, se complexifiant au fur et à mesure des évolutions législatives, en lien avec la baisse drastique des recettes communales. Une complexité amplifiée plus particulièrement ces derniers mois, depuis le début de la crise sanitaire. Les maires ont été désignés pour être en première ligne, que ce soit pour informer les habitants, prendre de leurs nouvelles pendant le confinement, veiller à assurer la continuité de l'action publique, maintenir le lien avec les autres collectivités (communes vois-

ines, Département, Région), la Communauté de Communes, et les services de l'Etat, avec la Préfecture. Deux audio-conférences ont eu lieu avec madame Agnès Bonjean, sous-préfète de Pamiers, et de très nombreux mails sont arrivés de l'ensemble de ces instances, quasiment quotidiennement, chacun avec des injonctions particulières à traiter avec attention et vigilance, eu égard à la responsabilité pénale liée à la fonction de maire.

Ce ne fut pas toujours simple, et je remercie vivement tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette période : les agents de la commune de Lissac, l'ensemble du conseil municipal, les couturières bénévoles des masques, et aussi les très nombreux habitants qui m'ont souvent souhaité bon courage, qui m'ont adressé un petit mot de soutien, je tiens à les remercier très chaleureusement de cela.

C'est ce volet-là que je retiens surtout de l'action communale : être unis, à la fois pour faire avancer l'ac-

tion publique, mais aussi pour faire face, ensemble, aux moments difficiles, à l'adversité.

L'action publique se renouvelle et se modernise à Lissac : une nouvelle équipe, une nouvelle façon d'avancer ensemble et avant tout en améliorant notre communication. Ainsi ce nouveau bulletin, mais aussi le lancement du premier site Internet officiel de notre commune, afin que chacun puisse avoir à tout moment, l'information de la vie Lissacoise.

Je vous laisse découvrir à travers ce bulletin l'actualité de notre commune : mairie, école et garderie, civisme et incivisme (hélas...), lancement du site Internet, et bien d'autres sujets.

Au plaisir d'échanger avec vous prochainement, à la mairie, au détour d'une rue, par mail, par téléphone..., je vous souhaite une bonne lecture !

Bien à vous,  
Monique Dupré-Godfrey

## RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Depuis le mercredi 3 juin, la mairie est ouverte au public.

Des précautions sanitaires seront mises en place : marquages au sol pour distanciation physique, gel hydroalcoolique à l'entrée, protections pour la secrétaire. Il est vivement recommandé de venir avec son propre masque, celui distribué par la commune par exemple.

S'il n'est pas nécessaire de vous déplacer, les demandes peuvent être

faites par téléphone ou par email.

Pour rappel, les services de la mairie ont fonctionné pendant toute la période du confinement et il suffisait d'appeler au numéro de la mairie pour toute demande.

Ainsi, il n'y a jamais eu rupture de l'action publique, avec un suivi des dossiers, la comptabilité communale à jour, le suivi des questions RH...

# MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Mercredi 27 mai à 18h, les conseillers municipaux élus lors de l'élection du 15 mars, se sont réunis exceptionnellement à la salle des fêtes, mesures sanitaires obligent, sous la présidence du doyen de l'assemblée, Alexandre Arnd, le secrétariat de la séance étant assuré par la benjamine Julie Courthieu.

Monique DUPRÉ-GODFREY maire sortante, remercie tout d'abord les électeurs qui ont voté pour notre liste, exprimant ainsi leur confiance à notre égard.

Suite au vote des onze conseillers élus le 15 mars dernier, Monique DUPRÉ-GODFREY a été reconduite dans ses fonctions de maire, à l'unanimité du conseil municipal.

Le souhait de continuité s'est également exprimé dans les élections des adjoints : Gilles BREIL, Guy MERCADIER et Alexandre ARND ont également été réélus dans ces mandats.

En ces temps troublés, la continuité est rassurante. Mais elle ne doit pas nous faire oublier que nous devons préparer l'avenir. C'est pourquoi

chaque membre du conseil municipal nouvellement installé a pu trouver sa place parmi les désignations dans les commissions municipales, anciens élus comme nouveaux élus.

Préparer l'avenir, c'est aussi permettre aux conseillers qui le souhaitent de se former, de monter en compétences. Ainsi, Julie Courthieu, notre benjamine, déjà rompue à l'exercice d'un mandat municipal, devient présidente de la commission finances. L'objectif est bien de la préparer à établir et piloter la mise en œuvre d'un budget communal. Le Maire sera à ses cotés pour cela, pour avancer progressivement en ce sens, ensemble, avec Guy Mercadier, adjoint référent.

Les nouveaux ont souhaité pleinement s'investir : Aurélie Mascarenc, Jérémy Loze et Joël Rozencwajg s'emparent chacun d'un domaine. Ils ont des idées, des compétences, et sauront les mettre au service des habitants de Lissac.

Monique Sengès sera toujours présente, avec son volontarisme en

matière d'action sociale, son sens de l'écoute, son expérience.

Nadine Gomez-Barrau sera elle aussi force de proposition, au sein des commissions dont elle fait partie.

Céline Pol continuera, comme elle l'a fait pendant les six années précédentes, à être le lien indispensable entre la mairie et la vie associative de la commune. Eu égard à la forte mobilisation nécessaire à la gestion de la salle des fêtes (pendant et hors période de COVID19), elle est nommée conseillère déléguée à la vie associative et la salle des fêtes.

L'ensemble de l'équipe a un point commun, qu'elle aura sans cesse à l'esprit dans chacune de nos décisions : l'intérêt général.

Lui seul prime.



<b>Nom de la commission municipale</b>	<b>Présidence</b>	<b>Membres</b>
<b>Action sociale</b>	<b>Monique Sengès</b>	Julie Courthieu Jérémy Loze Aurélie Mascarenc Céline Pol
<b>Agents</b>	<b>Monique Dupré-Godfrey</b>	Alexandre Arnd Aurélie Mascarenc Joël Rozencwajg
<b>Communication</b>	<b>Joël Rozencwajg</b>	Gilles Breil Julie Courthieu Nadine Gomez-Barrau Céline Pol Monique Sengès
<b>Défense - sécurité</b>	<b>Alexandre Arnd</b>	Alexandre Arnd
<b>Finances</b>	<b>Julie Courthieu</b>	Alexandre Arnd Jérémy Loze Guy Mercadier
<b>Impôts (CCID)</b>	<b>Monique Dupré-Godfrey</b>	Jérémy Loze Céline Pol Joël Rozencwajg Monique Sengès
<b>Loisirs - Culture- Animations</b>	<b>Aurélie Mascarenc</b>	Alexandre Arnd Gilles Breil Julie Courthieu Nadine Gomez-Barrau Jérémy Loze Guy Mercadier Joël Rozencwajg Monique Sengès
<b>Travaux - voirie</b>	<b>Gilles Breil</b>	Jérémy Loze Guy Mercadier Céline Pol Monique Sengès
<b>Environnement - journées citoyennes - urbanisme</b>	<b>Jérémy Loze</b>	Alexandre Arnd Nadine Gomez-Barrau Céline Pol Joël Rozencwajg
<b>Le maire est membre de droit de chaque commission</b>		

Le compte-rendu intégral de ce premier conseil municipal est affiché dans les panneaux extérieurs de la mairie et il est également disponible en téléchargement sur le nouveau site Internet de la commune : [www.lissac09.fr](http://www.lissac09.fr)

# BRAVO À NOS COUTURIÈRES

Bravo à nos 25 couturières bénévoles (10% de Lissac ! ). Elles ont permis à chaque habitant-e de Lissac de recevoir rapidement dans sa boîte aux lettres un joli masque.

Cela prouve que nous pouvons encore compter sur la solidarité et l'engagement des citoyens en cas de besoin.

Un grand merci de la part de tous les habitants de Lissac.

Merci Céline Pol et Monique Sengès pour cette organisation parfaite !



# Commémoration du 8 mai

Commémoration du 8 mai en comité très restreint ce vendredi 8 mai.

Représentant le conseil municipal, les trois adjoints de Lissac, Gilles Breil, Guy Mercadier et Alexandre Arnd ont honoré la mémoire des combattants de la liberté de 39-45. Lissac n'oublie pas ceux qui ont farouchement combattu, au péril de leur vie, pour défendre les valeurs de la République.

Une gerbe a été déposée à cet effet au Monument aux Morts.



# Colère !



La mairie de Lissac est très en colère. Un dépôt sauvage de déchets de bâtiment et de poubelles a été perpétré sur les hauteurs de la commune, route menant à Labatut / Gaillac-Toulza...

La gendarmerie a été saisie. N'hésitez pas à vous rapprocher de la

mairie de Lissac (tel, mail, FB...) si vous avez une information pouvant aider la commune à retrouver les auteurs de cette décharge sauvage. Ces actes, commis par des personnes nuisibles sont inqualifiables et doivent être punis avec la plus grande sévérité.

Pour rappel, ces actes, dépôts sauvages d'ordure, sont passibles d'amendes entre 135 et 75 000 €

# www.lissac09.fr

## LE SITE INTERNET DE LISSAC EST EN LIGNE !

Le conseil municipal et le maire ont le plaisir de vous informer du lancement du site Internet de la commune : [www.lissac09.fr](http://www.lissac09.fr)

Ce premier site Internet officiel de notre commune a été pensé et développé en interne avec un outil libre et gratuit « Joomla » assurant ainsi une indépendance totale par rapport à un éditeur commercial, tout en assurant la commune d'avoir un outil évolutif dans le temps.

Pour ce nouveau site Internet, l'équipe municipale a voulu donner à la commune un site Internet dynamique, reflétant la nouvelle identité graphique de la commune. Et surtout, un site Internet qui soit attractif aux yeux des usagers et offrant un maximum d'informations. L'image qui s'en dégage est celle d'une commune moderne, dynamique, à l'écoute de ses habitants.

Accessible à tous sans inscription obligatoire ou compte (contrairement à Facebook !), ce site Internet propose des informations sur les services de la commune, des liens rapides vers un agenda d'évènements, un annuaire associatif et professionnel (qui reste à compléter), des liens vers les sites de la Communauté de communes, du département, de la région et de la préfecture et des rubriques thématiques.

Afin de faciliter l'accès au service public à ses usagers, une rubrique « démarches administratives » renseigne les usagers sur différentes procédures et démarches courantes : urbanisme, calendrier de ramassage des OM, déchets verts, tri sélectif, état-civil...

Pour répondre à la multitude de supports informatiques utilisés aujourd'hui, le site Internet utilise la technologie « responsive » pour s'adapter aux modes de vie actuels. Le nouveau site sera donc aisément consultable sur tous types d'écrans : ordinateur, tablette ou smartphone. Chacun pourra ainsi accéder facilement à l'information qu'il cherche.

Mais avant tout, ce site n'est pas figé, il peut et doit évoluer en fonction des besoins des habitants.

Contact site : [joel.rozencwajg@gmail.com](mailto:joel.rozencwajg@gmail.com)

The screenshot displays the website's layout. At the top, there is a search bar and a navigation menu with links for ACCUEIL, MUNICIPALITE, PRATIQUE, ENVIRONNEMENT, ENFANCE, LOISIRS/CULTURE/SORTIES, and CONTACT. Below the menu is a large banner image of the village of Lissac. A navigation bar with icons and labels for AGENDA, ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE, ENFANCE EDUCATION, ANNUAIRE LOCAL, and CONTACT is positioned below the banner. The 'Derniers articles' section features four article thumbnails: 'Travaux de renouvellement de la voirie entre l'été et septembre de 2016 au 9 octobre 2016', 'Zone Bleu à Saverdon', 'Semaine Culturelle du Maire pour la 2e fois', and 'Démarches administratives'. Below this is a 'Lissac' section with an aerial view of the village and a text block titled 'Un village où il fait bon vivre' and 'Un peu d'histoire'. At the bottom, there is a map of the region and a 'MAIRIE DE LISSAC' section with contact information and social media links.

*N'hésitez pas de nous faire part de vos remarques.*

*Ce site c'est d'abord le votre !*

# RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE DE LISSAC ET DE LA GARDERIE

L'école de Lissac est un lieu important de notre commune. Sa construction et le combat chaque année du maintien de sa classe, en partenariat étroit avec les communes de Canté, Labatut et Saint-Quirc exprime la volonté des équipes municipales successives de maintenir la présence du service public dans nos territoires et offrir aux parents une offre éducative de proximité et de qualité.

Sa fermeture pendant le confinement lié au Covid-19 a été nécessaire.

Mais, déconfinement oblige et pour que les parents puissent reprendre aussi une vie normale, notamment professionnelle, l'école a été réouverte le 25 mai, avec toutefois quelques contraintes, pour assurer des conditions de sécurité et d'hygiène, pour protéger les enfants, les enseignants et les personnels communaux.

La garderie a été réouverte dès le 12 mai.

En ce sens, le protocole sanitaire mis en place par l'Education Nationale est particulièrement contraint. Sa mise en œuvre a nécessité une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs, de nombreuses réunions, et aussi quelques investissements.

Remerciements spécifique aux deux agentes de Lissac qui ont contribué à cette réouverture, et qui ont eu à réaménager les locaux : Céline Bayourthe & Flore Gémignani, et avec l'aide permanente de Céline Pol.

La seule contrepartie demandée aux parents des enfants est d'inscrire leurs enfants en amont, car le mot d'ordre est bien le suivant : anticiper! Les locaux ne peuvent en effet accueillir l'ensemble des élèves



en même temps. Dans ce contexte sanitaire spécifique, et tant qu'il durera, plus rien ne pourra se faire de façon spontanée. Il est impératif que les parents comprennent cela, faute de quoi les services périscolaires (cantine, garderie) pourraient être contraints de fermer.

Les élus de Lissac espèrent vivement ne pas avoir à en arriver à ce stade et comptent sur le bon sens des parents.

## DÉCONFINEMENT, AUTRES INFORMATIONS UTILES

### Fête de Lissac

Cette année, la fête de Lissac est annulée. Les incertitudes quant aux conditions du déconfinement et les contraintes imposées pour les rassemblements de personnes ne permettent pas encore l'organisation sereine de ce type d'évènement. C'est une grande déception pour le Comité des fêtes et toutes les personnes qui s'investissent chaque année avec ferveur pour cet évènement important de la vie de notre village.

C'est sûrement aussi une déception pour les habitants de notre commune et des communes environnantes, notre fête ayant une renommée sans frontières.

Mais, si les conditions s'améliorent, le Comité des Fêtes proposera ultérieurement des animations thématiques pour apporter de la joie après cette période difficile. Nous vous tiendrons au courant de ces projets.

### Salle des fêtes

À ce jour, la location ou l'utilisation de la salle des fêtes pour des événements privés n'est pas possible.

### Regroupements

Les rassemblements sur la voie publique sont toujours limités à un maximum de 10 personnes, sauf cas particuliers, notamment pour des cérémonies et accompagnements funéraires. Dans tous les cas, une autorisation doit être demandée à la mairie.

*Nous souhaitons tous que cette situation s'améliore dans les mois qui viennent et que nous puissions, individuellement et collectivement reprendre une vie vraiment libérée. En attendant, mais aussi après, le respect des gestes barrières et d'hygiène resteront nécessaires. Merci par avance pour votre implication.*